

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AYHERRE**

NOMBRE DE MEMBRES :

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- En exercice : 15
- Qui ont pris part à la délibération : 10

DATE D’AFFICHAGE-DATE DE LA CONVOCATION : 17 février 2025

SEANCE DU 21 FEVRIER 2025

L’an deux mil vingt-cinq et le vingt et un février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arño GASTAMBIDE, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mmes ECHEVERTZ Chantal, Mme DUHALDE Kattalin, OXARANGO Maite, et MM. BARBIER Koxe, BISCAY Samuel, BARNECHE Patrick, HERNANDEZ Frédéric, MONGABURE Philippe, OTEIZA Ramuntxo,

Absents excusés : Mmes DARGUY Anne Marie, ETCHEVERRY Sabine, PEREZ Karine, SABALOUE Virginie et Mr PARACHOU Hervé

Mme ECHEVERTZ Chantal a été élue secrétaire.

Délibération N° 2025-01-08 : Validation plan de financement – Travaux Beltzagitea

Monsieur le Maire rappelle à l’assemblée que les travaux de réhabilitation de la maison « Beltzagitea » touchent à leur fin.

Il ajoute que la dépense globale de l’opération suite aux différents avenants est de 1 005 410€ HT. Le montant des différentes subventions s’élève à 708 966€ (Notifications reçues pour un montant de 568 968€).

Plan de financement définitif

NATURE DES DÉPENSES Directement liées au projet	Montant des dépenses HT		RECETTES	Montant
			Fond vert	58 957 €
			Detr	100 000 €
Etudes et honoraires divers			Conseil Régional	61 334 €
- Etudes :	16 939 €			
- Maîtrise d'œuvre :	81 930 €		CAF MAM	151 200 €
			CAPB Mam Langue basque	88 800 €
-			Europe	140 485 €
-			CAPB (logement communaux	20 000 €
<u>Travaux[1]</u>			Conseil départemental	20 000 €
- Travaux	906 541 €		CAPB fonds structurants	68 677 €
-				709 453 €
-			AUTOFINANCEMENT	
-			Fonds propres / Emprunt	295 957 €
-				
Total sans acquisition	1 005 410 €			
-				
TOTAL⁴	1 005 410 €		TOTAL⁴	1 005 410 €

Le Conseil,

Après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

DECIDE - d'approuver le plan de financement définitif

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Arño GASTAMBIDE

